



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS

Tél +33 (0)1 42 52 23 62 - Fax +33 (0)3 88 24 16 81

E-mail : tf.formation@fournaise.net

**Audrey PALLUCCI, avocate en droit immobilier
et Tania FOURNAISE, expert-comptable
vous proposent :**

LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX

Actualités, points de vigilance et perspectives

Comment gérer nos loueurs à la suite des nombreuses modifications et pas chassés des lois de finances pour 2024, 2025, des BOFIP des 14/02/2024, 07/08/2024 et 26.03.2025 ?

Enfin quelles nouvelles règles instituées par la loi LE MEUR du 19 novembre 2024 ?

La location meublée est visée par de très nombreuses réglementations, qui n'ont cessé d'évoluer pour limiter la ruée des propriétaires vers ce type de location :

Juridiques d'abord : avant de s'engager dans une démarche de loueur en meublé, le propriétaire de tout local doit au préalable s'assurer que la location projetée respecte l'ensemble des réglementations applicables : d'urbanisme (changement de destination), du code de la construction et de l'habitation (changement d'usage) et est conforme au règlement de copropriété de l'immeuble. Ces démarches accomplies, il doit ensuite choisir le régime locatif le plus adapté (location meublée classique ? nouveau bail mobilité de la loi ELAN ? location meublée saisonnière ? bail de droit commun ? quelles différences ? quelles conséquences ?)

Enfin, il doit veiller à procéder aux formalités éventuelles d'enregistrement ou de déclaration en mairie, et mentionner ce numéro d'enregistrement ainsi que sa qualité de loueur (particulier ou professionnel) sur ses annonces de location :

Notre première matinée de formation répondra ainsi à vos questions portant sur :

La location meublée : les aspects juridiques

Quelles démarches engager, quel bail choisir pour pouvoir louer meublé, quelles nouvelles contraintes par la loi Le Meur du 19/11/2024 ? (Durée 0,5 jour)

Fiscales ensuite : chaque loueur doit déclarer annuellement les revenus de son activité. La location meublée est une activité civile, rattachée à la catégorie des BIC au plan fiscal. Elle répond par ailleurs à des règles spécifiques pour sa qualification de professionnelle ou non professionnelle, pour l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune immobilière du déclarant. Pour corser le tout, ces deux définitions pour l'IR et l'IFI ne sont pas identiques !

Et quid de la TVA ? Quand faut-il l'appliquer et comment s'en exonérer ? Quelles conséquences de l'arrêt du CE du 5 juillet 2023, les lois de finances pour 2024 et 2025, et les voltefaces du dernier BOFIP du 26/03/2025 ?

Sociales également : la définition du loueur en meublé professionnel a évolué avec la décision du Conseil Constitutionnel du 8 février 2018 d'annuler leur obligation d'inscription au RCS, et a eu de facto des conséquences sur leurs obligations sociales. Ces obligations sociales nouvelles se sont transformées en vrai casse-tête final sur le choix du régime : RSI, régime général, autoentrepreneur ou prélèvements sociaux ? Enfin, quelles obligations sociales pour les propriétaires bailleurs étrangers ?

Comptables : Quand un loueur doit-il tenir une comptabilité ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Comment passer du micro-BIC à un résultat réel ? CGA ou non ? Comment un couple doit-il gérer ses biens propres ou communs ?

Ces divers points auront tous une incidence sur les modalités d'exercice et le choix pour une structure sociétaire ou non.

Et d'organisation patrimoniale : exercice individuel ou en société ? seul ou avec des associés ? Quelles conséquences sur les règles comptables, fiscales et sociales applicables ?

Comment gérer la donation de tout ou partie des biens ? ou la succession du loueur ?

Puis, nous passerons en revue le choix des structures d'accueil possibles, les obligations comptables, fiscales et sociales régulières en découlant, sans oublier la cessation d'activité soudaine ou préparée du loueur et la transmission de son patrimoine à ses héritiers.

Panorama de la location meublée : aspects comptables, fiscaux et sociaux de la création d'activité à son interruption ou cessation. (Durée 1,5 jours)



TF FORMATION

17 place Saint Pierre – 75018 PARIS

Tél +33 (0)1 42 52 23 62

E-mail : tf.formation@fournaise.net

LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS :

DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX

Actualités, points de vigilance et perspectives

Animatrices :

Audrey PALLUCCI (Module 1)

Le 23/06/2025 matin

Avocat en droit immobilier

Chargée d'enseignement au CNAM – ICH du
GRAND EST (propriété immobilière)

Co-auteur de l'ouvrage « Modèles de baux commerciaux
et autres documents-types » aux Editions Le Moniteur,
collections Méthodes 2018

Tania FOURNAISE (Module 2)

Le 23/06/2025 après-midi et 24/06/2025 journée

Expert-comptable diplômée

Animatrice de conférences Club Fiscal des Experts
Comptables

Chargée d'enseignement à l'Université de
Bourgogne

Auteur des cas pratiques et écritures comptables
publiés dans l'ouvrage « Le mémento de la SCI -
2023 » de la série « Les Guides » par La Revue
Fiduciaire et le mensuel hors-série RF 2023-3
« Les Dossiers pratiques de la SCI »

Public

Niveau perfectionnement / spécialisation

Experts comptables, Commissaires aux comptes,
leurs collaborateurs

Avocats fiscalistes, Notaires

Conseils en gestion de patrimoine

Professionnels de l'immobilier, leurs collaborateurs

Prérequis

Néant

Modalités et délai d'accès :

Voir page A – 5 / 5

Durée

2 journées de 7 hres

9h00-12h30 et 14h00-17h30

Tarif

½ j : 500 € HT + TVA 20% (Module 1)

1,5 j : 1 250 € HT + TVA 20 % (Module 2)

Les 2 modules : 1 600 € HT + TVA 20 %

Contact

01 42 52 23 62

03 88 35 48 89

tf.formation@fournaise.net

Lieu et dates

Paris, les 23 & 24 juin 2025

MITWIT OFFICE (anciennement MULTIBURO)

Gare Saint LAZARE

1 Cour du Havre

75008 PARIS*

* Lieu susceptible de modifications

❖ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

*Les 2 modules proposés vous permettront
d'appréhender les aspects juridiques, sociaux, fiscaux
de cette activité devenue de plus en plus complexe à
gérer et :*

- *d'attirer l'attention de vos clients loueurs sur les
démarches obligatoires et risques encourus en cas
de non-respect des règles de plus en plus
nombreuses appliquées à cette activité*
- *de connaître parfaitement les démarches préalables
à respecter pour bénéficier du régime fiscal
favorable de la location meublée*
- *de faire le bon choix de la structure porteuse de ce
type d'investissement*
- *d'acquérir une connaissance approfondie des régimes
d'imposition LMP et LMNP (dont notamment la
limitation de la déductibilité des amortissements,
l'imposition des bénéfices et imputation des pertes, le
régime de TVA, les droits d'enregistrement et autres
impôts rencontrés...)*
- *de vérifier à quel type de cotisations sociales vos
clients sont soumis*
- *et de mesurer l'intérêt de ce régime dans le cadre de
l'optimisation de leur fiscalité personnelle*

❖ CONTEXTE

*De nombreuses évolutions législatives, doctrinales,
jurisprudentielles marquent régulièrement le régime de la
location meublée. L'année 2024 n'échappe pas à cette
règle de mouvance permanente !*

*Les locations touristiques sont dans le collimateur des
communes, des pouvoirs publics et des tribunaux. Les
plateformes doivent collecter la taxe de séjour et
communiquer les revenus des bailleurs. AirBnB a été
condamnée à indemniser un propriétaire pour sous-
location illicite et absence de vérification du statut du
loueur.*

*Les communes imposent des demandes d'autorisations
contraignantes, peuvent voter des majorations
importantes de taxe d'habitation sur les résidences
secondaires...*

*Le Conseil d'Etat, saisi d'une demande d'avis par la CA de
Douai, a déclaré notre régime de TVA applicable à la para
hôtellerie partiellement incompatible avec la directive TVA*

...

*Le loueur est également soumis à un régime social
complexe dans lequel il n'est pas évident de se retrouver
Vos clients sont-ils en règle vis-à-vis de toutes ces
obligations ?*

***En nous rejoignant, vous pourrez faire un tour complet
de ces questions !***

SAS au capital de 30 000 euros - RCS PARIS 502 398 704

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 48993 75 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et
d'opposition que vous pouvez exercer en vous adressant à : TF Formation SAS, 17 place Saint Pierre - 75018 PARIS,
tf.formation@fournaise.net



❖ PROGRAMME DE LA FORMATION *

Module 1. **Matin du 23.06.2025**

Animatrice : Audrey PALLUCCI
Avocat en droit immobilier

A jour de la Loi n° 2024-1039 du novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale dite Loi Le Meur

I. La location meublée traditionnelle

1. La location meublée résidence principale du locataire

- Définition de la location meublée
- Champ d'application
- Les vérifications préalables
 - La situation locative au regard de la copropriété
 - En cas de sous-location
- Les autorisations administratives nécessaires
 - Le changement d'usage
 - Le « permis de louer »
- Les dispositions applicables
 - La conclusion du bail
 - Les droits et obligations des parties durant le bail
 - Le renouvellement et la fin du contrat de location

Focus : les nouvelles formes de baux de la loi ELAN : le bail meublé en mobilité

2. La location meublée résidence secondaire du locataire

- Champ d'application
- Les règles applicables

II. La location meublée touristique

- Qualification et types de locaux concernés : définition du meublé touristique
- Les vérifications préalables
 - La situation locative au regard de la copropriété
⇒ **actualité Loi Le Meur**
- Les autorisations administratives nécessaires
 - La déclaration préalable en mairie et la formalité de l'enregistrement
⇒ **actualité Loi Le Meur**
 - Le changement d'usage
⇒ **actualité : Loi Le Meur**
 - Le changement de destination
- Les dispositions applicables
 - Les relations contractuelles
⇒ **actualité : Loi Le Meur**

Focus : le cas « Airbnb » et les jurisprudences récentes



TF FORMATION
17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62
E-mail : tf.formation@fournaise.net

LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX *Actualités, points de vigilance et perspectives*

III. Les résidences de tourisme classées et résidences para-hôtelières

- Régime juridique
- Organisation juridique

Focus : les pièges à éviter

** NB : Nos programmes sont communiqués à titre indicatif : ils sont susceptibles d'être corrigés en fonction des évolutions législatives ou jurisprudentielles pour coller au plus près de l'actualité.*



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

❖ PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

Module 2. 1,5 jours : les 23.06.2025 après-midi et 24.06.2025 journée

Animatrice : Tania FOURNAISE - Expert-comptable diplômée

I. Nature juridique, approche fiscale et modalités d'exploitation habituelles

- Caractère civil ou commercial de la location meublée ?
- Quelle catégorie d'imposition ?
- Modalités d'exploitation habituelles et autres moins fréquentes

II. Les étapes de la création d'activité

- Les structures juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL...)
- La SARL de famille : intérêts et limites, points d'attention
- Les démarches à opérer, les formalités
- Conséquences de la détention par un couple ?
- Le choix du régime d'imposition
- Les conséquences dudit choix sur les obligations comptables

III. Comment démarrer l'activité

- Comment établir mon bilan d'ouverture ?
- La détermination de la valeur du terrain non amortissable
- Les règles comptables et fiscales applicables à l'immeuble acquis ou inscrit à l'actif

IV. La gestion courante de l'activité : la location meublée et les impôts directs

- Le loueur exonéré d'impôts
- Le loueur au régime micro BIC
- Le loueur non professionnel
- Le loueur professionnel : quelles recettes retenir ? Comment devient-on LMP ? quelles conséquences ?
- Intérêts de la distinction LMP / LMNP - IR
- La gestion des déficits
- La limitation de la déductibilité des amortissements
- La limitation de la déductibilité de la dépréciation des immeubles
- La distinction location meublée/activité para-hôtelière

V. La location meublée et la TVA

- Quelles nouveautés issues du BOFIP d'août 2024 ?
- Quand est-on imposé à la TVA ?
- Possibilité d'un « crédit de départ » ?
- Une location meublée touristique peut-elle encore être exonérée ?
- Quels taux applicables ?

VI. La location meublée et les autres impôts

- La CFE et CVAE
- La quasi-généralisation des impositions à la taxe d'habitation sur les meublés de tourisme
- La taxe de séjour
- La taxe sur les logements vacants
- La CRL
- L'IFI et sa définition propre LMP/LMNP

VII. Le régime social du loueur

- Les règles applicables
 - au loueur « classique »
 - au loueur de meublés classés
 - au loueur de chambres d'hôtes
 - aux loueurs non-résidents
 - au loueur de meublés de tourisme

VIII. La cessation d'activité : vente / donation ou succession

- Les régimes d'imposition des plus-values
 - du LMP
 - du LMNP suite à la loi de finances pour 2025
- Les donations d'immeubles réalisées par le LM et leurs conséquences
- le décès du loueur et l'assurance emprunteur
- Qu'en est-il du pacte Dutreil ?

IX. La location meublée en France par les non-résidents

X. Cas pratiques

- Comptabilité, liasse fiscale et déclaration des revenus du LM professionnel et non professionnel (avec report art 39 C)
- Cession d'un bien par un LMP bénéficiant des articles 151 septies B et 151 septies, détermination de la plus-value, liasse fiscale et déclaration 2042



MOYENS MIS EN ŒUVRE

▪ Nos formateurs :

Nos formateurs opérationnels sont des experts, praticiens reconnus exerçant dans leur domaine d'intervention.

▪ Nos moyens d'évaluation et de suivi :

Nos formations sont composées d'une partie théorique, de partages d'expériences, d'une évaluation des acquis par un questionnaire et, le cas échéant, de cas pratiques.

▪ Nos méthodes et moyens pédagogiques :

- Des supports pédagogiques conçus avec le plus grand soin par nos intervenants sont transmis sous format dématérialisé aux participants inscrits, en amont de la formation. Ils permettent aux participants de s'en servir comme outils d'information dans le cadre de leur exercice professionnel.
- Le jour de la formation, nos intervenants disposent d'un support pédagogique format Powerpoint qui est projeté lors de la formation, ainsi que d'un tableau de type « paperboard ».
- Au besoin, nos intervenants ont accès à d'autres outils (Word, Excel, Internet Explorer) qui sont projetés depuis un ordinateur.
- Le cas échéant, des cas pratiques (énoncés et corrigés) sont remis aux participants le jour de la formation.
- Une salle est réservée pour accueillir les stagiaires et celle-ci est adaptée au nombre d'inscrits.
- Nos intervenants utilisent une pédagogie active : illustration de leurs propos par des cas concrets et mise en situation des participants par des cas clients.
- Des temps de questions/réponses sont également ouverts à plusieurs reprises lors de la formation, afin de s'assurer de la bonne compréhension des participants et de leur plein engagement.

▪ Modalités d'inscription et délai d'accès :

L'inscription à la formation s'effectue par :

- Retour du bulletin d'inscription ci-dessous exclusivement par mail à tf.formation@fournaise.net,
- En ligne, sur le site <https://www.fournaise.net/> rubrique « Formations ».

Par ailleurs, les inscriptions ne sont effectives qu'après réception des frais de participation.

Les inscriptions et leur règlement doivent être réalisés au plus tard 15 jours avant la date de la formation.

▪ Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

TF FORMATION est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations.

Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter notre secrétariat par mail à : tf.formation@fournaise.net ou par téléphone au 03 88 35 48 89 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION – **MODULE 1 : ½ JOURNEE**

Animatrice : Me Audrey PALLUCCI

Paris, le 23/06/2025 de 9h00-12h30

Lieu de formation : PARIS 75008, MITWIT OFFICE (anciennement MULTIBURO) Gare Saint LAZARE, 1 Cour du Havre

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction : Diplôme acquis :

Mail : Téléphone portable :
(Pour transmission du support de formation)

PRECISIONS NECESSAIRES A L'ENVOI DES CONVENTIONS PAR VOIE ELECTRONIQUE ET A LA FACTURATION :

Cabinet/société :

Représenté par (nom et prénom du dirigeant) :

Adresse mail du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Téléphone portable du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :
(Pour transmission de facture)

ANALYSE DU BESOIN ET POSITIONNEMENT

1. *Qu'attendez-vous prioritairement de la formation ? (Une seule réponse possible)*
 - ☐ Une actualisation de vos connaissances
 - ☐ Un approfondissement de vos compétences
 - ☐ Une formation à de nouvelles fonctions ou missions
 - ☐ Une aide à la préparation d'examens professionnels
 - ☐ Un développement de votre culture personnelle
 - ☐ Autre :
2. *Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?*
 - ☐ Le responsable hiérarchique
 - ☐ Le participant lui-même
3. *Dans quel contexte est survenu ce besoin ?*
 - ☐ Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation
 - ☐ J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue
4. *Votre expérience professionnelle :*
 - ☐ Moins de 4 années
 - ☐ Entre 4 et 10 années
 - ☐ Plus que 10 années



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

5. Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance vis-à-vis des objectifs pédagogiques fixés par notre formation ?

Objectifs pédagogiques	Je maîtrise déjà ce point et recherche une simple mise à jour de mes connaissances	Je dispose d'un premier niveau de connaissances sur ce point et cherche à approfondir et développer celles-ci	Je ne dispose pas de connaissances sur ce point	Autres (merci de préciser)
Connaître parfaitement les démarches préalables à respecter avant de s'investir dans la location meublée ;	☐	☐	☐	
Savoir attirer l'attention de ses clients loueurs sur les démarches obligatoires et risques encourus en cas de non-respect des règles de plus en plus nombreuses appliquées à cette activité	☐	☐	☐	

Souhaitez-vous transmettre à votre formateur une question sur les sujets traités en amont de la formation ?

.....

.....

.....

FRAIS DE PARTICIPATION : 500 € HT, soit 600 € TTC (½ journée)

*Ce prix inclut : participation à la formation, pauses et remise du support de formation.
Il ne comprend pas le déjeuner, qui peut être pris ensemble dans un restaurant à proximité (paiement sur place).*

Règlement par virement à TF FORMATION SAS

Banque		Guichet		N° compte		Clé		Devise					
30087		33002		00077981601		88		EUR					
Domiciliation								BIC (Bank Identifier Code)					
CIC SCHILTIGHEIM I								CMCIFRPP					
Identifiant international de compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)													
FR76		3008		7330		0200		0779		8160		188	

*L'inscription n'est effective qu'à réception du virement. Nous vous ferons suivre une convention de formation.
En cas de prise en charge du coût de la formation, le dossier OPCO est géré par le client.*

IMPORTANT :

En cas d'annulation effectuée moins de 15 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour même, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

DATE ET SIGNATURE :

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription, exclusivement par mail à tf.formation@fournaise.net, au plus tard 15 jours avant la date de la formation.



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX *Actualités, points de vigilance et perspectives*

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION – **MODULE 2 : 1,5 JOURNEES**

Animatrice : Mme Tania FOURNAISE

Paris, le 23/06/2025 de 14h00-17h30 et le 24/06/2025 de 9h00-12h30 et 14h00-17h30

Lieu de formation : PARIS 75008, MITWIT OFFICE (anciennement MULTIBURO) Gare Saint LAZARE, 1 Cour du Havre

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction : Diplôme acquis :

Mail : Téléphone portable :
(Pour transmission du support de formation)

PRECISIONS NECESSAIRES A L'ENVOI DES CONVENTIONS PAR VOIE ELECTRONIQUE ET A LA FACTURATION :

Cabinet/société :

Représenté par (nom et prénom du dirigeant) :

Adresse mail du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Téléphone portable du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :
(Pour transmission de facture)

ANALYSE DU BESOIN ET POSITIONNEMENT :

1. *Qu'attendez-vous prioritairement de la formation ? (Une seule réponse possible)*

- ☐ Une actualisation de vos connaissances
- ☐ Un approfondissement de vos compétences
- ☐ Une formation à de nouvelles fonctions ou missions
- ☐ Une aide à la préparation d'examens professionnels
- ☐ Un développement de votre culture personnelle
- ☐ Autre :

2. *Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?*

- ☐ Le responsable hiérarchique
- ☐ Le participant lui-même

3. *Dans quel contexte est survenu ce besoin ?*

- ☐ Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation
- ☐ J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue

4. *Votre expérience professionnelle :*

- ☐ Moins de 4 années
- ☐ Entre 4 et 10 années
- ☐ Plus que 10 années



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

5. Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance vis-à-vis des objectifs pédagogiques fixés par notre formation ?

Objectifs pédagogiques	Je maîtrise déjà ce point et recherche une simple mise à jour de mes connaissances	Je dispose d'un premier niveau de connaissances sur ce point et cherche à approfondir et développer celles-ci	Je ne dispose pas de connaissances sur ce point	Autres (merci de préciser)
Savoir faire le bon choix de la structure porteuse de ce type d'investissement	☐	☐	☐	
Avoir une connaissance approfondie des régimes d'imposition LMP et LMNP (dont notamment la limitation de la déductibilité des amortissements, l'imposition des bénéfices et imputation des pertes, le régime de TVA, les droits d'enregistrement et autres impôts rencontrés...)	☐	☐	☐	
Savoir vérifier à quel type de cotisations sociales ces loueurs sont soumis	☐	☐	☐	
Savoir mesurer l'intérêt de ce régime dans le cadre de l'optimisation de leur fiscalité personnelle	☐	☐	☐	
Souhaitez-vous transmettre à votre formateur une question sur les sujets traités en amont de la formation ?				



TF FORMATION
17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62
E-mail : tf.formation@fournaise.net

LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

FRAIS DE PARTICIPATION : 1 250 € HT, soit 1 500 € TTC (1,5 journées)

*Ce prix inclut : participation à la formation, pauses et remise du support de formation
Il ne comprend pas le déjeuner, qui peut être pris ensemble dans un restaurant à proximité (paiement sur place).*

Règlement par virement à TF FORMATION SAS

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30087	33002	00077981601	88	EUR
Domiciliation				BIC (Bank Identifier Code)
CIC SCHILTIGHEIM I				CMCIFRPP
Identifiant international de compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	3008	7330	0200	0779 8160 188

*L'inscription n'est effective qu'à réception du virement. Nous vous ferons suivre une convention de formation.
En cas de prise en charge du coût de la formation, le dossier OPCO est géré par le client.*

IMPORTANT :

En cas d'annulation effectuée moins de 15 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour même, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

DATE ET SIGNATURE :

*Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription, exclusivement par mail à
tf.formation@fournaise.net, au plus tard 15 jours avant la date de la formation.*



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX *Actualités, points de vigilance et perspectives*

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION – MODULES 1+2 : 2 JOURNEES

Animatrices : Me Audrey PALLUCCI pour le module 1 et Mme Tania FOURNAISE pour le module 2

Paris, les 23 & 24/06/2025

Lieu de formation : PARIS 75008, MITWIT OFFICE (anciennement MULTIBURO) Gare Saint LAZARE, 1 Cour du Havre

PARTICIPANT :

Nom : Prénom :

Fonction : Diplôme acquis :

Mail : Téléphone portable :
(Pour transmission du support de formation)

PRECISIONS NECESSAIRES A L'ENVOI DES CONVENTIONS PAR VOIE ELECTRONIQUE ET A LA FACTURATION :

Cabinet/société :

Représenté par (nom et prénom du dirigeant) :

Adresse mail du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Téléphone portable du représentant :
(Pour envoi de la convention par voie électronique)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :
(Pour transmission de facture)

ANALYSE DU BESOIN ET POSITIONNEMENT :

1. Qu'attendez-vous prioritairement de la formation ? (Une seule réponse possible)
 - ☐ Une actualisation de vos connaissances
 - ☐ Un approfondissement de vos compétences
 - ☐ Une formation à de nouvelles fonctions ou missions
 - ☐ Une aide à la préparation d'examens professionnels
 - ☐ Un développement de votre culture personnelle
 - ☐ Autre :
2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?
 - ☐ Le responsable hiérarchique
 - ☐ Le participant lui-même
3. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?
 - ☐ Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation
 - ☐ J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue
4. Votre expérience professionnelle :
 - ☐ Moins de 4 années
 - ☐ Entre 4 et 10 années
 - ☐ Plus que 10 années



LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

5. Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance vis-à-vis des objectifs pédagogiques fixés par notre formation ?

Objectifs pédagogiques	Je maîtrise déjà ce point et recherche une simple mise à jour de mes connaissances	Je dispose d'un premier niveau de connaissances sur ce point et cherche à approfondir et développer celles-ci	Je ne dispose pas de connaissances sur ce point	Autres (merci de préciser)
Connaître parfaitement les démarches préalables à respecter avant de s'investir dans la location meublée ;	☐	☐	☐	
Savoir attirer l'attention de ses clients loueurs sur les démarches obligatoires et risques encourus en cas de non-respect des règles de plus en plus nombreuses appliquées à cette activité	☐	☐	☐	
Savoir faire le bon choix de la structure porteuse de ce type d'investissement	☐	☐	☐	
Avoir une connaissance approfondie des régimes d'imposition LMP et LMNP (dont notamment la limitation de la déductibilité des amortissements, l'imposition des bénéfices et imputation des pertes, le régime de TVA, les droits d'enregistrement et autres impôts rencontrés...)	☐	☐	☐	
Savoir vérifier à quel type de cotisations sociales ces loueurs sont soumis	☐	☐	☐	
Savoir mesurer l'intérêt de ce régime dans le cadre de l'optimisation de leur fiscalité personnelle	☐	☐	☐	
Souhaitez-vous transmettre à votre formateur une question sur les sujets traités en amont de la formation ?				



TF FORMATION
17 place Saint Pierre – 75018 PARIS
Tél +33 (0)1 42 52 23 62
E-mail : tf.formation@fournaise.net

LA LOCATION MEUBLEE DANS TOUS SES ETATS : DE LA CREATION D'ACTIVITE A SON INTERRUPTION OU CESSATION

ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES, FISCAUX ET SOCIAUX
Actualités, points de vigilance et perspectives

FRAIS DE PARTICIPATION : 1 600 € HT, soit 1 920 € TTC

*Ce prix inclut : participation à la formation, pauses et remise du support de formation
Il ne comprend pas le déjeuner, qui peut être pris ensemble dans un restaurant à proximité (paiement sur place).*

Règlement par virement à TF FORMATION SAS

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30087	33002	00077981601	88	EUR
Domiciliation				BIC (Bank Identifier Code)
CIC SCHILTIGHEIM I				CMCIFRPP
Identifiant international de compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	3008	7330	0200	0779 8160 188

*L'inscription n'est effective qu'à réception du virement. Nous vous ferons suivre une convention de formation.
En cas de prise en charge du coût de la formation, le dossier OPCO est géré par le client.*

IMPORTANT :

En cas d'annulation effectuée moins de 15 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour même, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

DATE ET SIGNATURE :

***Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription, exclusivement par mail à
tf.formation@fournaise.net, au plus tard 15 jours avant la date de la formation.***